

## MANAGEMENT DES TRAVAUX [PACK MAITRE D'ŒUVRE - OPC] Diriger, coordonner et livrer un chantier

Catégorie action de formation => actions de développement des compétences des salariés prévue par l'article L 6313-1 du Code du Travail

Public visé	Objectifs professionnels	Pré-requis	Evaluations	Durée & Modalités
<input type="checkbox"/> Maître oeuvre EXE <input type="checkbox"/> OPC <input type="checkbox"/> Contractant général	<input type="checkbox"/> Actions concrètes pour réaliser un chantier en garantissant les règles de l'art, les délais et le budget	<input type="checkbox"/> Expérience de chantier <input type="checkbox"/> Validé par l'entreprise	<input type="checkbox"/> Formation : fiche appréciation <input type="checkbox"/> Acquis : cas pratique, exercices, QCM et questionnaire d'autoévaluation	<input type="checkbox"/> 5 jours x 7 heures <input type="checkbox"/> Présentiel - classe virtuelle <input type="checkbox"/> Moyens : apports théoriques, échanges avec participants, supports .PPT, annexes, ...

### Contenu

- I. JOUR 1
  - Présentation des objectifs de la formation et des participants
  - Comprendre la définition et les rôles de tous les acteurs du BTP (liens et limites de prestation)
  - La phase DCE et attribution du marché
  - La prévention et la sécurité sur chantier
  
- II. JOUR 2
  - Différencier et comprendre les Marchés publics & privés (CCAG / normes / CCTP)
  - Différencier les montages des titulaire(s) : allotis, entreprise générale, groupement d'entreprises / société en participation (SEP)
  - Gestion la sous-traitance
  
- III. JOUR 3
  - Mission OPC - coordination
  - Réaliser et suivre un planning
  - Motifs de modification de délais
  
- IV. JOUR 4
  - Réunions de chantiers
  - Traçabilité (constats, FTM, ...)
  - Différencier et comprendre les marchés au bordereau (BPU) et au forfait (DPGF)
  - OS, avenants et bons de commandes
  - Acomptes et paiement
  - Gestion des pénalités
  - Travaux modificatifs et travaux supplémentaires
  - Compte prorata

V. JOUR 5

- Modalités d'OPR, réception et GPA
  - Gestion du DGD et mémoire de réclamation
  - Résiliation et mise en demeure
  - Communication
  - Gestion de conflits
- 
- Mises en situation, cas pratiques, exercices et QCM
  - Corrections